



BÉNIN :

# Confessions religieuses et société civile se mobilisent pour la cause des enfants

Frumence VODOUNNOU  
CURÉ DE LA PAROISSE  
SAINT ANTOINE DE GBODJÉ  
PORTO-NOVO

Comme annoncée, la campagne de Mobilisation interreligieuse (Mir) édition 2019 a connu son apothéose avec le rassemblement grand public qui a eu lieu le jeudi 25 juillet 2019 au Hall des Arts à Cotonou. « Pour un Bénin digne de nos enfants, des parents responsables » en est le thème. Cette campagne a rassemblé plusieurs acteurs impliqués à divers niveaux : autorités religieuses, politiques, civiles, étatiques, Organisations non gouvernementales (Ong), enfants, éducateurs etc.



Les autorités religieuses avec une attention soutenue au lancement de la campagne

« Pour la cause des enfants, je ne me tairai pas ». Tel est le cri de ralliement des participants à la campagne de mobilisation de ce jeudi 25 juillet. L'événement s'est décliné en quelques grandes séquences.

Les deux premières ont consisté à présenter et à rappeler à l'auditoire fort d'un millier de personnes environ, la situation des enfants au Bénin et les orientations de la Politique nationale de protection des enfants (Pnpe) d'une part et le contenu "responsabilité parentale" d'autre part. Le tableau de l'état des lieux n'est pas reluisant aux dires de Madame Malvina Atégbo. En lui emboitant les pas, Madame Aude Agwu a rappelé à

l'auditoire les différents rôles et responsabilités des parents, avec à la clé, les fondements juridiques et théologiques. Elle situe la responsabilité parentale à diverses étapes de la croissance de l'enfant, depuis sa conception jusqu'à l'âge adulte. Cela peut se décliner en ces termes : sécuriser la grossesse, préparer l'accouchement, accueillir le bébé à sa naissance, lui donner un nom, entreprendre les démarches nécessaires pour déclarer sa naissance à l'état civil et faire délivrer pour lui un acte de naissance dans les plus brefs délais (au plus tard 21 jours) ainsi qu'en dispose le Code de l'enfant en République

du Bénin), satisfaire ses besoins, le suivre dans son cursus et sa croissance, établir un dialogue franc, constructif et responsable avec lui, dans une ambiance de confiance réciproque, etc. En un mot, chaque parent devra avoir comme devise : « parent responsable, je dois l'être ! »

Ensuite, un bilan assez exhaustif, quoique provisoire, a été fait des différentes activités menées dans le cadre de la Mir 2019. Ces activités ont commencé depuis avril 2019 ; et le rassemblement grand public du 25 juillet était en fait la partie visible de l'iceberg, le point d'orgue d'une partition

musicale.

Les deux autres séquences n'ont pas manqué d'intérêt pour l'auditoire. C'est d'abord la présentation de l'initiative dénommée "Centre d'apprentissage et de perfectionnement des parents (Cap/Parents)" par M. Elidja Zossou, Directeur national de Ciprore-Bénin.

L'initiative Cap/Parents se réfère au concept de "Ecole des parents" mais Ciprore-Bénin a préféré "Cap/Parents" pour deux raisons : un acronyme qui fait référence au Bénin d'une part à des professionnels dans le rang des enseignants (Certificat d'aptitude pédago-

gique/Cap) et d'autre part à la trilogie "Connaissances-attitudes-pratiques" (Cap). L'opérationnalisation de cette initiative se fait avec le soutien financier de Kira et Kmw (Enfance missionnaire en Allemagne).

Les leaders religieux sont intervenus, chaque confession en ce qui la concerne, pour exprimer leur engagement et/ou lancer une exhortation à l'endroit des parents et des autorités.

Enfin le dernier plat de résistance a été le message du ministère des affaires sociales et de la microfinance ; message délivré par Madame Geneviève Arawo, représentante de la ministre empêchée. Ce ministère n'a pas manqué de convaincre l'auditoire de la volonté du Gouvernement de tout mettre en œuvre pour la noble cause des enfants, entendu que tant vaut l'enfant, tant vaut la société.

Commencé par la prière, le rassemblement grand public de ce 25 juillet dans le cadre de la campagne de mobilisation inter-religieuse a pris fin avec la prière après que les dons en espèces apportés par les uns et les autres eurent été collectés. Il est à noter que la somme de 955.935 F Cfa avait déjà été rassemblée au cours des sensibilisations dans les lieux de culte.

La perspective que se donnent maintenant Ciprore-Bénin et les autres acteurs impliqués dans la protection des enfants est que les prochaines années à venir, les dites activités s'étendent aux autres départements et couvrent les 77 communes du Bénin. Ainsi le cri de ralliement : « pour un Bénin digne de nos enfants, des parents responsables », deviendra une réalité concrète.



Ces enfants, l'avenir de demain, pour lesquels s'investissent les confessions religieuses